

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 21 décembre 2018

Excusée : Séverine CELLE

- Augmentation des tarifs communaux

Comme chaque année, le conseil municipal doit délibérer pour augmenter les tarifs communaux. Les loyers des appartements et des garages seront révisés selon l'indice de référence des loyers (soit + 1.25 %) à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le budget assainissement étant en déficit, il convient d'augmenter les tarifs pour le rééquilibrer.

Le conseil municipal décide d'augmenter la part fixe de l'abonnement à l'assainissement collectif de 40 € à 45 € et la consommation de 0.65 € à 0.70 €. Cette augmentation de tarif ne concerne que les habitations reliées à l'assainissement collectif (bourg + lotissements).

- Paiement des investissements 2019

Le conseil municipal délibère pour autoriser le maire à payer les factures d'investissement arrivant avant le vote du budget 2019 à hauteur de 25 % du montant du budget 2018.

- Bail agricole avec Franck Chazallon

Franck Chazallon exploite depuis plusieurs années des parcelles communales situées à La Chaud. Aucun bail n'ayant jamais été établi, il convient de régulariser cette situation et d'établir un bail agricole comme avec tous les agriculteurs qui louent des terrains communaux.

- Achat maison Chanal-Montès et commerce multiservices

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le prix de vente proposé, après négociation, par les propriétaires de la maison Chanal/Montès pour la réalisation d'un commerce multiservices. Le conseil municipal approuve l'achat de cette maison pour un montant de 150 000 euros. Le maire rappelle que la commune achète uniquement le bâtiment, le fonds de commerce sera négocié entre les gérantes.

Une première esquisse de l'aménagement est présentée au conseil avec le montant prévisionnel des travaux à réaliser.

Pour financer ce projet, des subventions vont être demandées auprès de la Région, du Département, de l'Etat et de la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal. Le montant du loyer sera fixé ultérieurement en fonction des aides financières qui seront obtenues pour le projet. Le conseil municipal valide ce projet et souhaiterait que ce commerce ouvre avant la saison estivale 2019.

- Délibération modificative budget eau et centre d'accueil

Pour permettre le règlement de factures sur le budget de l'eau et du centre d'accueil, il convient de prendre une délibération modificative afin d'augmenter les crédits sur ces 2 budgets.

- Participation cantine scolaire

Au 1^{er} janvier 2019, le tarif de la cantine scolaire va augmenter. Le prix du repas sera de 5.19 €. Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 1.49 € par repas, la part restant à la charge des parents est de 3.70 €.

- Création d'un nouveau columbarium

Dans le columbarium actuel, il ne reste plus qu'une place. Aussi le conseil municipal prévoit de faire un deuxième columbarium. Des devis vont être demandés auprès de plusieurs entreprises.

- Projet de travaux 2019

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réfléchir aux travaux à mettre en œuvre en 2019. Une première liste non définitive a été établie.

Réalisation du commerce multiservices – Changement des volets des pavillons du lotissement de Bonfond – Réparation du caveau communal – Création d'un nouveau columbarium – Finition des travaux du WC handicapé sur la place – Eclairage public et basse tension vers le parking du cimetière – Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des pistes forestières...

- DETR 2019

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de décider quel projet d'investissement sera proposé pour une demande de subvention en DETR car le dossier doit être déposé avant le 28 janvier 2019. Le conseil décide de proposer le dossier de l'aménagement du commerce multiservices.

- Point sur les pistes forestières

Le projet de réalisation des pistes forestières est en cours. Le CRPF organise des réunions de présentation du projet pour les propriétaires concernés. Les projets de Malrevers/Soleilhac et de Bournac/la Teyssonneyre ont été présentés. Celui concernant Bigorre/Chalendard sera présenté fin janvier début février.

A noter sur vos agendas :

La présentation des vœux aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à partir de 10h30 à la salle des fêtes